

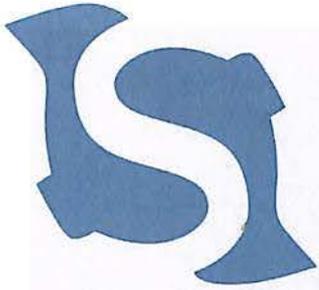
*L*e Domaine de Fabrégas

*Présentation synthétique
de l'historique
de cette propriété*

Ville de La Seyne sur Mer - Pôle Aménagement du Territoire



Céline CHICHARRO - février 2010



**LA SEYNE
SUR MER**

Présentation de l'historique du Domaine de Fabrégas

HOTEL DE VILLE LE 24 FEVRIER 2010

Préambule

Cette présentation relative à l'historique du Domaine de Fabrégas a nécessité un long travail de recherches, tant auprès d'associations, de particuliers, des services municipaux, qu'aux archives départementales.

Très vite ce Domaine que je connais depuis toujours pour y avoir vécu m'est apparu comme l'objet d'un imaginaire collectif, qu'il a fallu dépouiller.

En effet, chaque interlocuteur, sur la base des informations qu'il possédait, avait établi sa propre histoire du domaine.

Cette présentation est une synthèse des recherches que j'ai réalisées. Il faudrait bien plus de temps pour le présenter, mais mon travail ne peut prétendre à couvrir toute l'histoire du Domaine.

Si le complément d'information existe il est dû à la mémoire de quelques personnes et ne peut encore être vérifié.

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'aide et le soutien de :

Madame Christiane GAUDY

Messieurs Paul PIGNON et Jean ECOCHARD (fédération M.A.R. T)

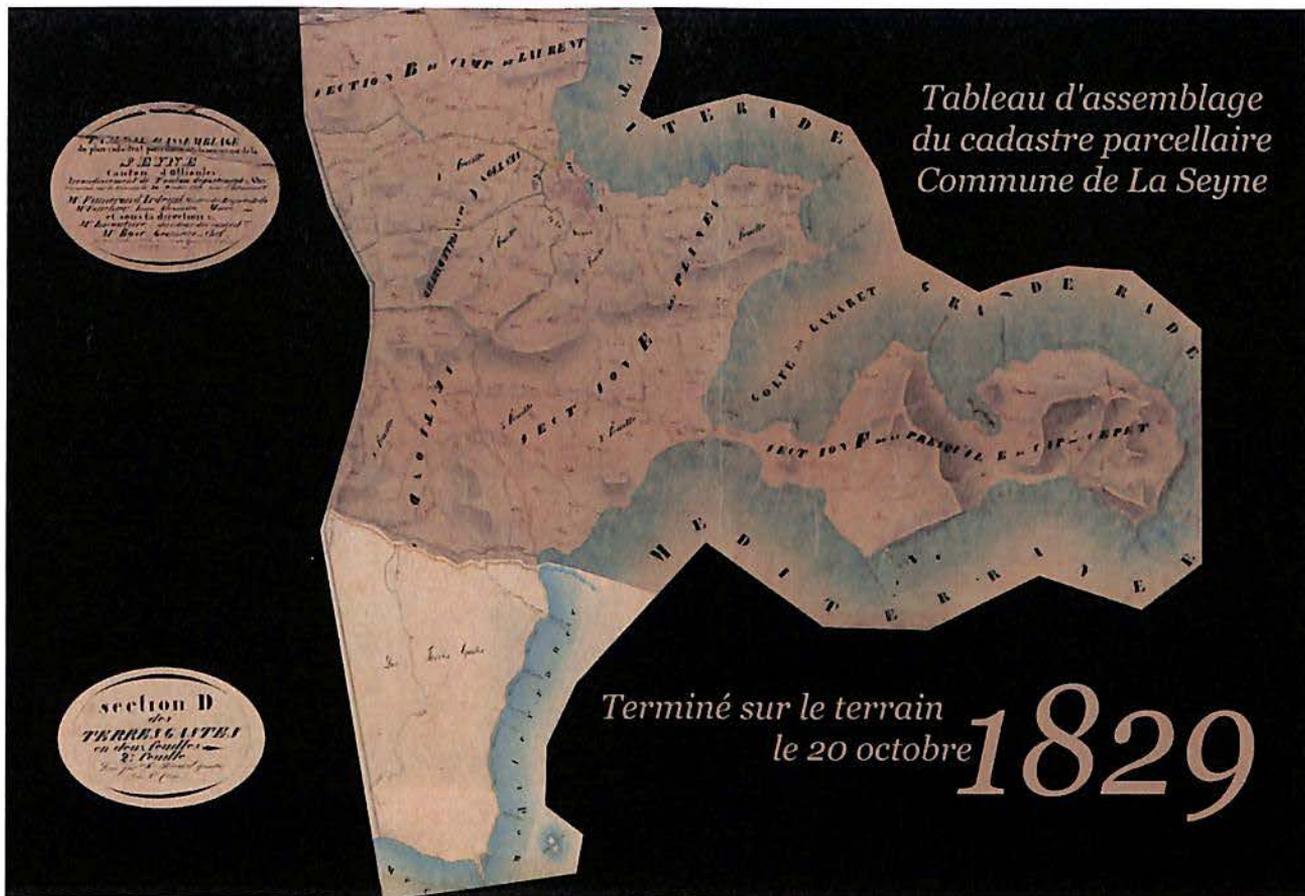
Messieurs Marius et Jean-Claude AUTRAN

M. Henri RIBOT (Centre Archéologique du Var)

M. Hervé FRICHEMENT (descendant de M. Jaubert)

M. Claude MAGNIN (CIL SUD)

L'Association Histoire et Patrimoine Seynois



01

Ce montage numérique de deux planches du Cadastre Napoléonien présente le territoire de La Seyne sur mer qui, jusqu'en 1657 était rattaché à Six fours.

Cette autonomie permettra le développement d'une communauté d'agriculteurs et de marins ayant un véritable savoir faire dans la construction navale.

Ce n'est qu'en 1950 que Saint Mandrier ici nommé « le Cap Cépet » sera à son tour détaché de la Seyne.

Le territoire de notre ville ainsi cartographié en 1829 s'attache aux noms de quartiers et présente l'ébauche des voies et chemins de circulation.

A cette date il faut remarquer que Fabrégas est desservi par un seul chemin, car pendant des siècles si Fabrégas est connu, on y accède par la mer.

Graffiti du Cap Sicié



*Photographies de
M. Jacques BONHOMME
inventeur du site*

02

La très ancienne fréquentation du Massif du Cap Sicié est attestée par des graffiti.

Monsieur Jacques BONHOMME, en a répertorié 231 à ce jour, sur le massif.

Pour l'essentiel, il s'agit de représentations de navires.

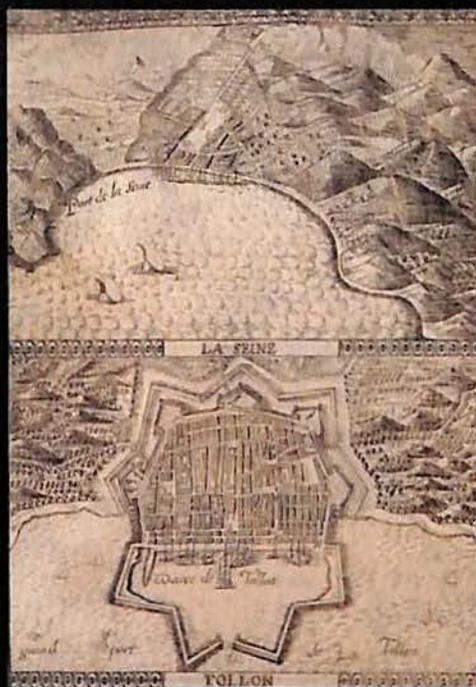
Le cap Sicié est cartographié dès l'antiquité sous le nom de « cap cerchiech »

Redouté par la navigation côtière les jours de grand vent, l'anse de Fabrégas, est directement associée au Cap Sicié.

Portulan

*Livre qui contenait la description
de chaque port de mer,
du fond qui s'y trouve,
de ses marées,
de la manière d'y entrer
et d'en sortir, de ses inconvénients
et de ses avantages.*

*Extrait de cartes
d'un portulan de 1631
sur parchemin*



03

Cette page présente les vues des ports de la Seyne (orthographiée SEINE) et de Toulon (TOLLON).

Ces vues sont extraites d'un PORTULAN de 1631. Ces livres s'attachent à décrire les ports.

L'anse de Fabrégas est mentionnée dans certains portulans et sera désignée :

- Pour être abritée du vent,
- Pour avoir un fond d'ancrage sûr
- Pour l'eau douce qui arrive en quantité jusqu'à la mer.



*Arrivée du Vallat
de Fabrégas à la mer*

Février 2010

04

Sur cette photo prise début février, on observe encore cet écoulement d'eau douce issu du Vallat de Fabrégas.

Cette eau faisait la richesse de cette terre et ce sont bien des marins qui vont investir les terrains limitrophes.

Le Marin Paysan



Croquis de Joseph VERNET 1769

05

On sait, grâce au travail de recherches de M. Clément PHILIPPON qu' XVIIIe siècle les marins très nombreux à la Seyne avaient tous une multi activité.

En effet, levés pour des campagnes de la marine royale ils pratiquaient à leur retour soit la pêche, soit incorporaient la marine marchande ou bien encore et c'est ce qui nous intéresse étaient des « Marins Paysans ».

Le cadastre fiscal et des actes notariés montrent que bon nombre de marins possédaient des terres, parfois en nombre conséquent.

On sait ainsi que dans le patrimoine foncier des marins, il y a la prédominance de « terres semables » complantées de vignes, d'oliviers et de terres dites en oullières.

Ces propriétés se trouvaient surtout dans l'arrière pays seynoïse, dans des zones périphériques de la cité : presqu'île de Sicié, de Fabrégas, ou des Moulières entre autres.

Dans cette société seynoïse à dominante maritime mais d'essence agricole, le travail de la terre constituait l'activité complémentaire la plus naturelle.

Et pas d'agriculture sans eau.

Car l'eau est un axe fort de l'articulation de Fabrégas
et des quartiers qui l'entourent.



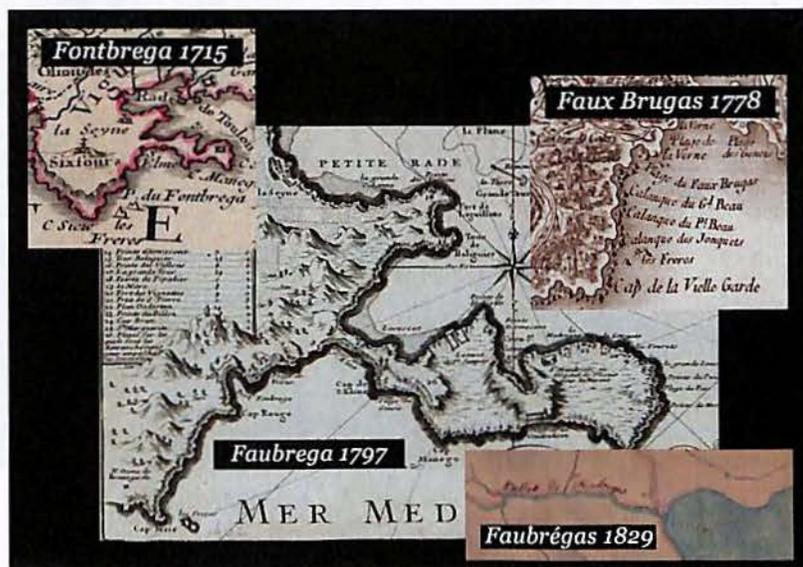
On est ici à la pointe sud de La Seyne,
dans les quartiers les plus éloignés du centre Ville.

Les Terres Gastes
Les Gabrielles
Le plan D'Aub
Les Moullières
L'Oïde

Au centre de cette ceinture, Fabrégas

Intéressons nous à l'étymologie du nom Fabrégas.

Si je n'ai pas commencé par ce point c'est avant tout car l'origine des noms de lieux est quelquefois difficile à déterminer avec certitude et on est souvent face à plusieurs hypothèses qui sont toutes plausibles.



07

Sur cette carte on observe que le nom de ce lieu ne cesse de varier.

FABREGAS pourrait-être un nom dérivé des mots latins *faber*, artisan, forgeron et *fabrica*, forge, devenu, avec un suffixe augmentatif *fabregas*.

L'anse de Fabrégas constituait autrefois un abri pour la navigation d'après les travaux de M. Henri Ribot (Centre d'Archéologie du Var).

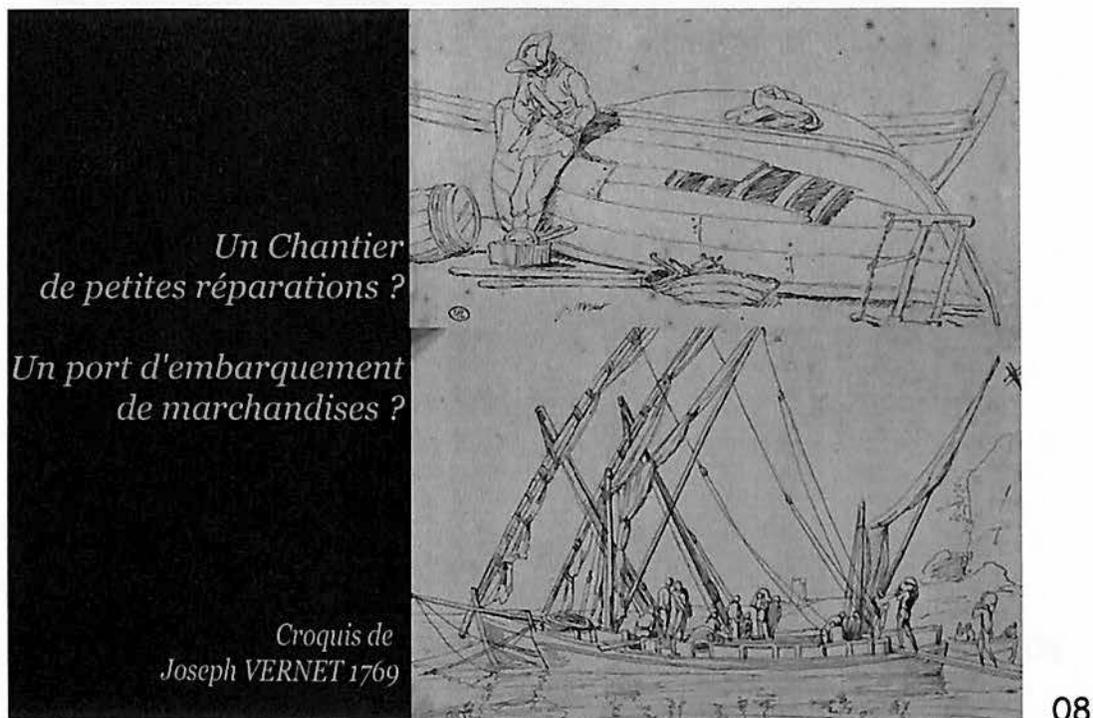
Il a pu y exister un atelier de remise en état des bateaux ayant subi des avaries en doublant le Cap Sicié par temps de mistral.

Une autre explication du nom *Fabrégas* est proposée en considérant la racine *brégas* comme pour Brégaillon, signifiant un amoncellement rocheux comme la pointe du Bau Rouge.

Quant au préfixe *fa* il pourrait provenir d'un fort, ainsi *fa-brégas* pour *fort brégas*.

Dans sa correspondance militaire Bonaparte disait en parlant d'une batterie située à l'entrée de l'anse sableuse grise, le *Fort Brégar*.

Ce nom était-il dérivé d'un nom propre, d'un lieu ou d'une activité ?



A l'évidence, les notions de fabrication ou de construction prédominent.

Il reste cependant une inconnue. Quels objets pouvait-on tirer du milieu naturel ?

L'hypothèse la plus sûre réside dans le fait qu'il exista non loin des lieux qui nous préoccupent, des exploitations d'argile qui ont alimenté pendant fort longtemps la population en tuiles, briques et poteries.

Les objets confectionnés dans des fours non loin de la mer, pouvaient être évacués par l'accès facile aux rivages de *Fabrégas* abrités des vents.

**Quel que soit véritablement l'origine du nom *Fabrégas*
Nous sommes là, en présence d'un territoire atypique.**

Un Territoire Atypique



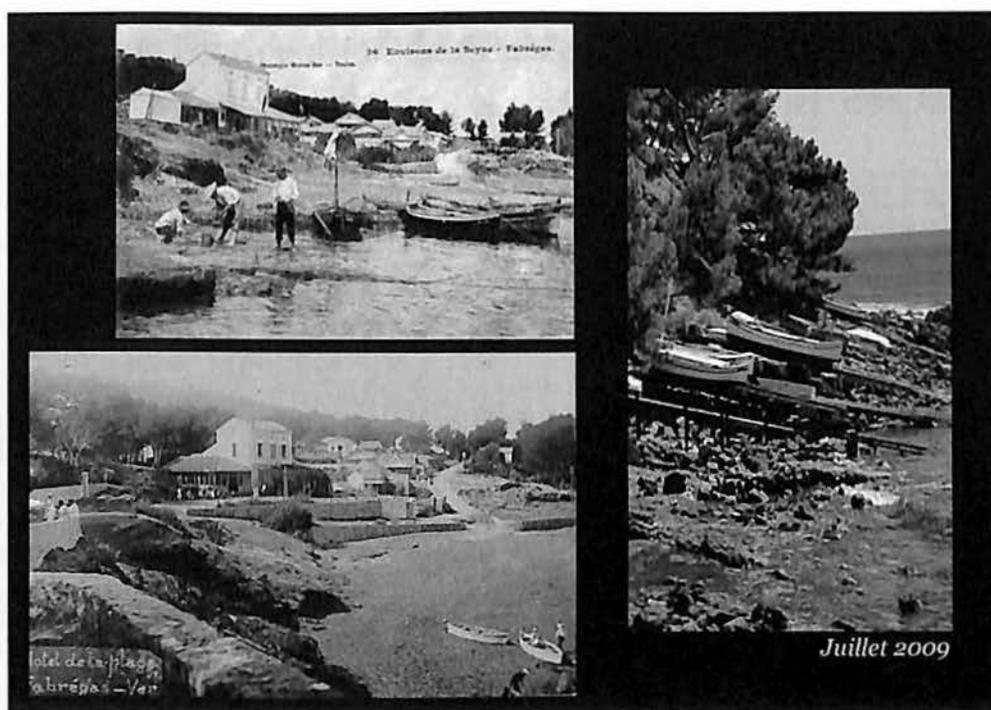
09

UNE TERRE ROUGE - UN SABLE GRIS

Fabrégas est l'un des plus importants bassins permien du Var.

Ces terrains composés de grès rouges, d'argiles et de schistes argileux avec oxyde de fer sont profondément marqués par l'érosion.

De faible altitude et bien abrité, Fabrégas bénéficie d'un climat plutôt chaud et sec en été.



10

Le rivage se caractérise par un contraste tranchant avec sa plage de sable gris qui a pendant longtemps attiré ceux qui souffraient de rhumatismes.



11

Ainsi, Fabrègas malgré une urbanisation galopante est un quartier où plage et collines boisées se cotoient.

Mais revenons sur l'articulation de Fabrégas et des quartiers qui l'entourent. Le foncier du Domaine englobe des parcelles du quartier des Moulières.

Les Moulières



12

Ce quartier doit son nom à l'humidité de son sol. En provençal, une *moulière* est un champ cultivé d'où l'on voit sourdre des points d'eau.

Aux Moulières les terrains ont un sous-sol imperméable, d'où l'on exploitait autrefois la glaise.

Ainsi les Moulières baignées d'une eau potable et abondante issue de 4 sources verront s'établir deux moulins, deux lavoirs et une ferme, le tout donnera lieu à l'organisation d'un système d'irrigation remarquable qui aboutit au réservoir proche de la bâtisse du Domaine de Fabrégas.

Position des vestiges aux Moulières



- 1 Lavoirs
(parcelle municipale)
- 2 Moulin à Farine
(parcelle privée)
- 3 Citerne ou réserve
(parcelle Conseil Général)
- 4 Moulin à huile
(parcelle Conseil Général)
- 5 Ferme
(parcelle Conseil Général)

Liaisons par Aqueducs ou Béals



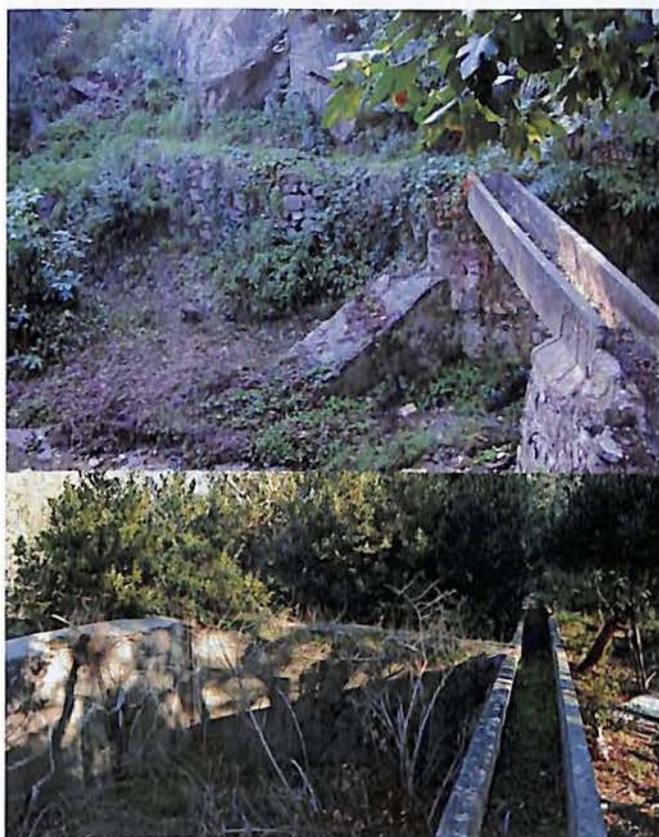
Extrait
Cadastre Napoléonien
de 1829

13

Aux Moulières nous sommes en présence des plus anciens vestiges de notre commune, car ils sont antérieurs à la création de La Seyne.

La Fédération MART qui travaille sur l'histoire de ce site a récemment fait des prélèvements avec M. RIBOT archéologue afin de donner une datation aux moulins qui sera sûrement antérieure au XVIe.

Le cours d'eau du Capus était si abondant qu'il permettait aux moulins d'actionner leur meule de grès, le premier pour moudre de la farine, le second pour presser l'huile d'olive.



Aqueducs ou Béals

Citerne de Répartition

15

Tout le système d'amenée d'eau par aqueducs est conçu pour rendre le débit continu, il existe des retenues, fermées par des écluses (resclaves), permettant de stocker les eaux.

Lavandière ou Bugadière



Joseph VERNET 1769

16

En amont des moulins il existait deux lavoirs. Eux aussi très anciens, ils étaient partagés entre les lavandières ou bugadières professionnelles de La Seyne et Six-fours.

Dans la période florissante des moulins le 1er lavoir était déjà en activité.

En 1890, la Municipalité de **M. Saturnin Fabre** décida d'augmenter la capacité de ce lavoir. Un second édifice fut construit pour accueillir en tout une trentaine de lavandières.

Lavoirs des Moulières



1970



2004



2010

17

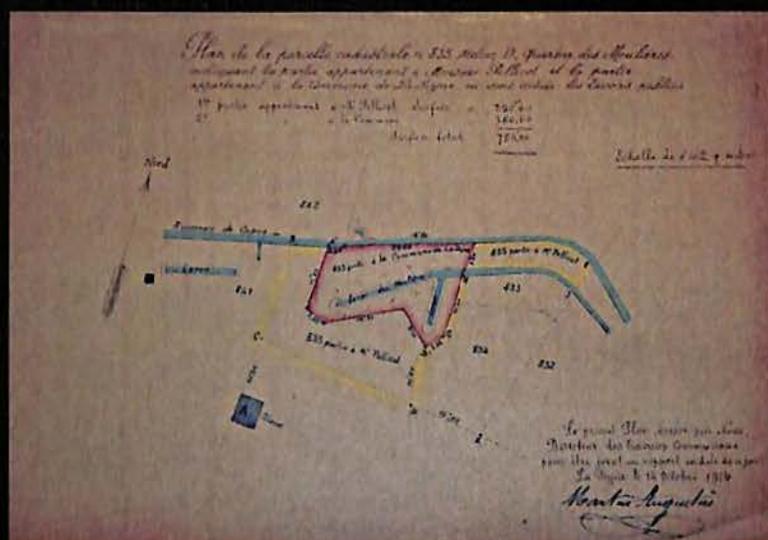
Construit en longueur suivant l'axe qui prolonge le ruisseau de Capus, le lavoir des *Moulières*, tel que nos ancêtres l'ont connu, avait la forme d'un rectangle.

Il recevait l'eau d'une sorte de conque aménagée à la naissance de la source.

Le lavoir n'avait pas plus de cinquante centimètres de profondeur.

L'ensemble était couvert par une toiture qui débordait largement du lavoir et que soutenaient des piliers à section carrée.

*Plan de Bornage de la parcelle communale des lavoirs
Réalisé en octobre 1914*



Limites de propriété de M. PELLICOT

18

Les deux édifices se rejoignaient par leur extrémité et formaient un angle aigu à la pointe duquel les eaux se mêlaient et perdaient peu à peu leur écume savonneuse en coulant vers l'Oide et Fabrégas.

L'histoire des lavoirs des *Moulières*, comme celle des moulins, est longue et compliquée, d'autant que, si les moulins cessèrent leurs activités vers la fin du XIXe siècle, les lavandières utilisèrent les lavoirs jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Ce patrimoine connut de nombreux conflits liés à la propriété, à l'usage, et à une gestion parfois hasardeuse.

Le Vallon des Moulières



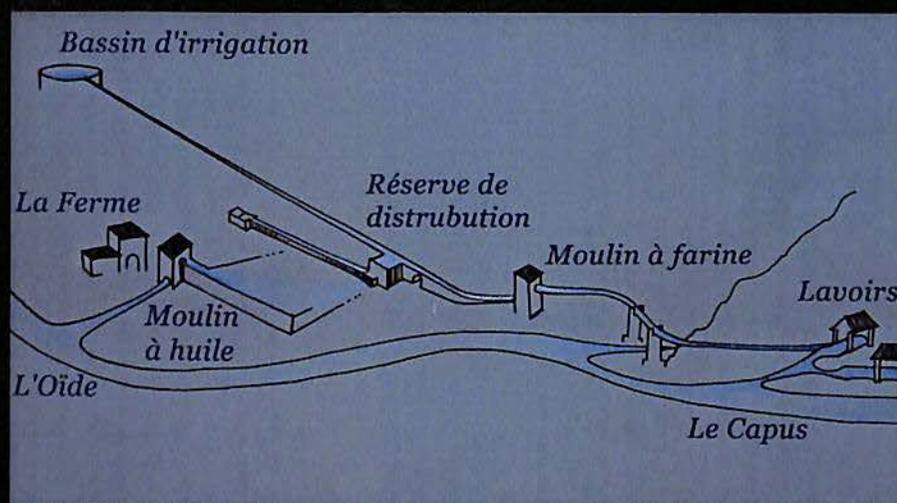
Surfréquentation, érosion, disparition du sous-bois

19

Il faut souligner que le déclin de l'activité est dû au tarissement progressif des ruisseaux par : l'appauvrissement du sous-bois et du couvert, les incendies et le déboisement.

Les sources quant à elles, ont surtout vu leur régime modifié par le percement dans le massif de Sicié, du tunnel de l'émissaire commun.

Schéma des installations



Le partage des Eaux

20

Pour résumer ces installations ont peu voir sur ce schéma que le cœur de cette organisation est une gestion partagée des eaux.

La richesse de ce site réside dans l'organisation de ces bâtiments entre eux.

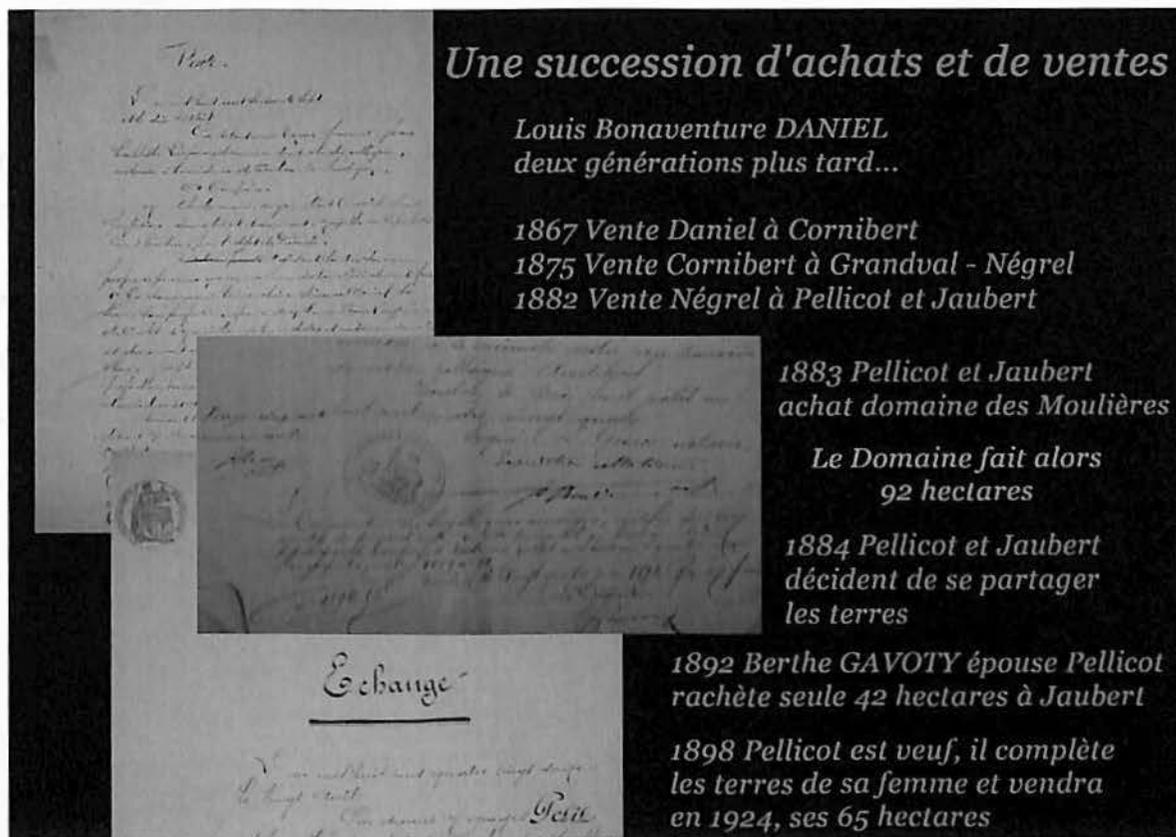
Un peu en amont de ce point et jusqu'à la mer sur la plage de La Verne nous longeons le vallat de L'Oïde.

L'oïde (en provençal *ouïde*, ou *ouvede*) est un conduit pour recueillir les eaux, un petit canal couvert. À La Seyne, le ruisseau de l'Oïde charriait autrefois les eaux résiduaires noires et malodorantes du moulin à huile, et les eaux savonneuses des lavoirs des Moulières. Quand les vieux Seynois parlaient de l'Oïde, c'était pour désigner un endroit malsain.

Ainsi, La propriété du Domaine de Fabrégas, ne peut se résumer aux parcelles boisées, aux friches agricoles et à la bâtisse que nous connaissons tous.

Le domaine s'articule autour des vestiges dont nous venons de parler. Il se complète par de multiples puits, quelques aménagements militaires et un large chemin en calades qui menait à une bâtisse.

LA NAISSANCE D'UN DOMAINE A FABREGAS



Une succession d'achats et de ventes

Louis Bonaventure DANIEL
deux générations plus tard...

1867 Vente Daniel à Cornibert
1875 Vente Cornibert à Grandval - Négrel
1882 Vente Négrel à Pellicot et Jaubert

1883 Pellicot et Jaubert
achat domaine des Moulières

Le Domaine fait alors
92 hectares

1884 Pellicot et Jaubert
décident de se partager
les terres

1892 Berthe GAVOTY épouse Pellicot
rachète seule 42 hectares à Jaubert

1898 Pellicot est veuf, il complète
les terres de sa femme et vendra
en 1924, ses 65 hectares

21

L'histoire du Domaine de Fabrégas est une succession d'achats et de ventes. Les terres ont bien entendu été occupé depuis fort longtemps, mais les recherches que j'ai menée nous permette de retracer le déroulement des acquisitions de terres par regroupements qui donneront son unité au domaine.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Comme je le soulignais en début de présentation c'est un marin qui acheta une première parcelle M. LOUIS BONAVENTURE DANIEL, demeurant à Marseille.

Il achète une petite propriété rurale, dont il va étendre la superficie. A son décès sa descendance continuera les acquisitions.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Deux génération plus tard, on ne parle pas encore de domaine quand en 1867 la famille DANIEL vend à M. Jacques CORNIBERT docteur en médecine à La Seyne.

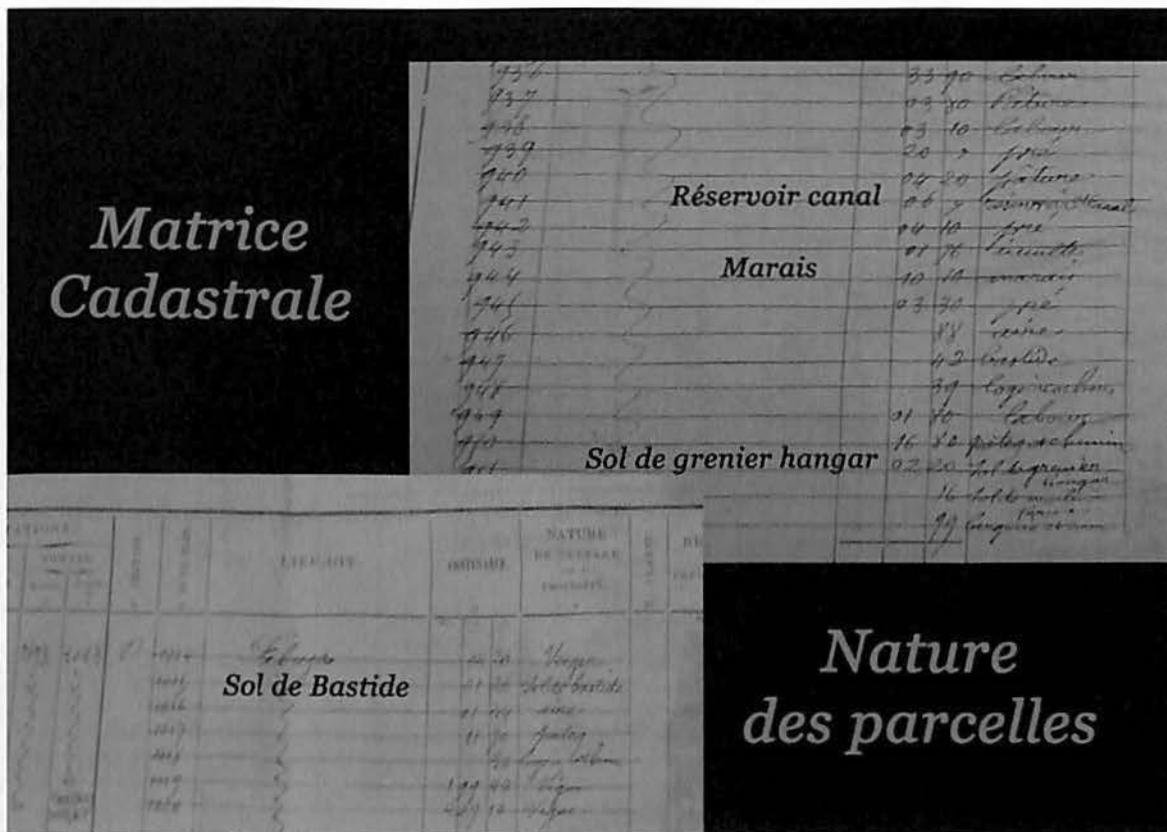
En parallèle de cette acquisition le fils unique de M. Cornibert se rend propriétaire par adjudication devant le tribunal civil de Toulon de terres attenantes sises sur le plan d'Aub.

Le fils Cornibert meurt sur les côtes occidentales d'Afrique et laisse son père pour seul légataire universel.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

En 1875 M. Cornibert vend sur acte signé à Marseille à :
Anne GRANDVAL, sans profession épouse de
Victor Négrel rentier, tous deux demeurant à Marseille.

Cet acte de vente est important car il cite la totalité des parcelles vendues.
Ainsi un groupement de 93 parcelles pour une superficie approximative de 70 hectares, prend la dénomination de domaine de Fabrégas.



22

Grâce aux matrices du cadastre pour chaque parcelle nous avons une description en nature et en contenance métrique.

Ainsi les terres du Domaine sont en nature de :

Vignes, oliviers, vergers, terres semables, bois, labours, terres incultes, prés, pâtures, on y trouve des aires de battage, des pataq(s) lieu de repos des troupeaux et une thèse qui est un aménagement de filets entre les arbres pour chasser.

Au niveau du bâti on retrouve les mentions : Bastide, bastidon, loge à cochon, écurie, bergerie

Plan parcellaire avant édification de la bâtisse du Domaine de Fabrégas



Parcelles

1014 Verger - 1015 Bastide - 1016 Aire
1017 Pateq - 1018 Loge à cochon

23

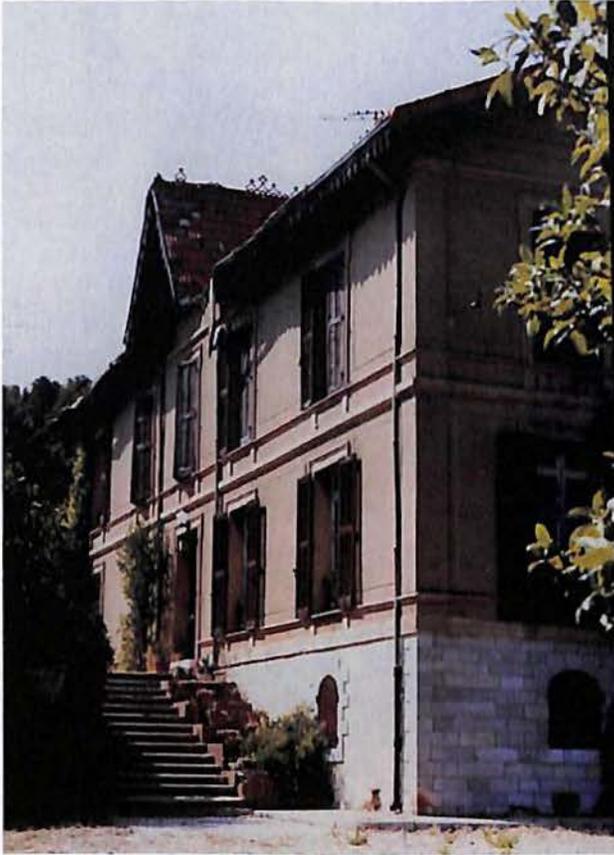
Sur le cadastre et sous les numéros 1014 à 1018, sont regroupées les parcelles qui préfigurent l'emplacement de la bâtisse actuelle.

Nous retrouvons la description suivante :

1014 : Verger	En contenance métriques	420 m ²
1015 : Bastide		126 m ²
1016 : Aire		134 m ²
1017 : Pateq		1170 m ²
1018 : Loge à cochon		30 m ²

La parcelle 1015 est celle de la maison et elle recense une bastide.

Sur le cadastre, une construction importante n'est pas dénommée ainsi. De plus, on précise toujours les étages s'il y en a et ceci sous le terme « élévation ». Ce qui n'est pas le cas.



*Les époux Négrel
construiront la bâtisse
entre 1875 et 1882*

24

Les époux Négrel vont donner à leurs terres, les aménagements qui en feront un domaine, après eux la parcelle 1015 est une maison de maître.

Ainsi on peut établir que la maison fut construite entre 1875 et 1882, sous propriété Négrel.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

En 1882 Les époux Négrel vendent à :

Monsieur André PELLICOT, avocat propriétaire et

Monsieur Dominique JAUBERT, avocat propriétaire, tous les deux à Toulon.

Cet achat conjoint pour une contenance de : **70 hectares** a la description suivante :

Une maison de maître avec trois bâtiments d'exploitation rurale, bastidon, écuries, loges à cochon, puits et cuves vinaires.

En 1883 Messieurs Pellicot et Jaubert achètent toujours conjointement à Delphine DAVID épouse SAURIN, le domaine rural des Moulières. Ce bien lui vient de son trousseau dotal.

Il s'agit d'un domaine avec deux moulins.

Le tout pour une superficie de 20 hectares.

*Au partage M. Dominique JAUBERT
va directement lotir les parcelles*



Le quartier de Fabrégas s'urbanise

25

Le foncier commun atteint environ 92 hectares et englobe Fabrégas mais aussi des terrains sur tous les quartiers limitrophes. Le domaine a une assiette foncière étendue et d'une très grande diversité.

En 1884 Messieurs PELLICOT et JAUBERT décident de partager leurs terres par un acte d'échange.

A compter de ce jour le domaine ne cessera de perdre des terres.

Lors du partage c'est monsieur JAUBERT qui prend la plus grande partie du Domaine.

Les actes ne nous renseignent pas sur les volontés de M. Jaubert, cependant les termes de l'échange précisent :

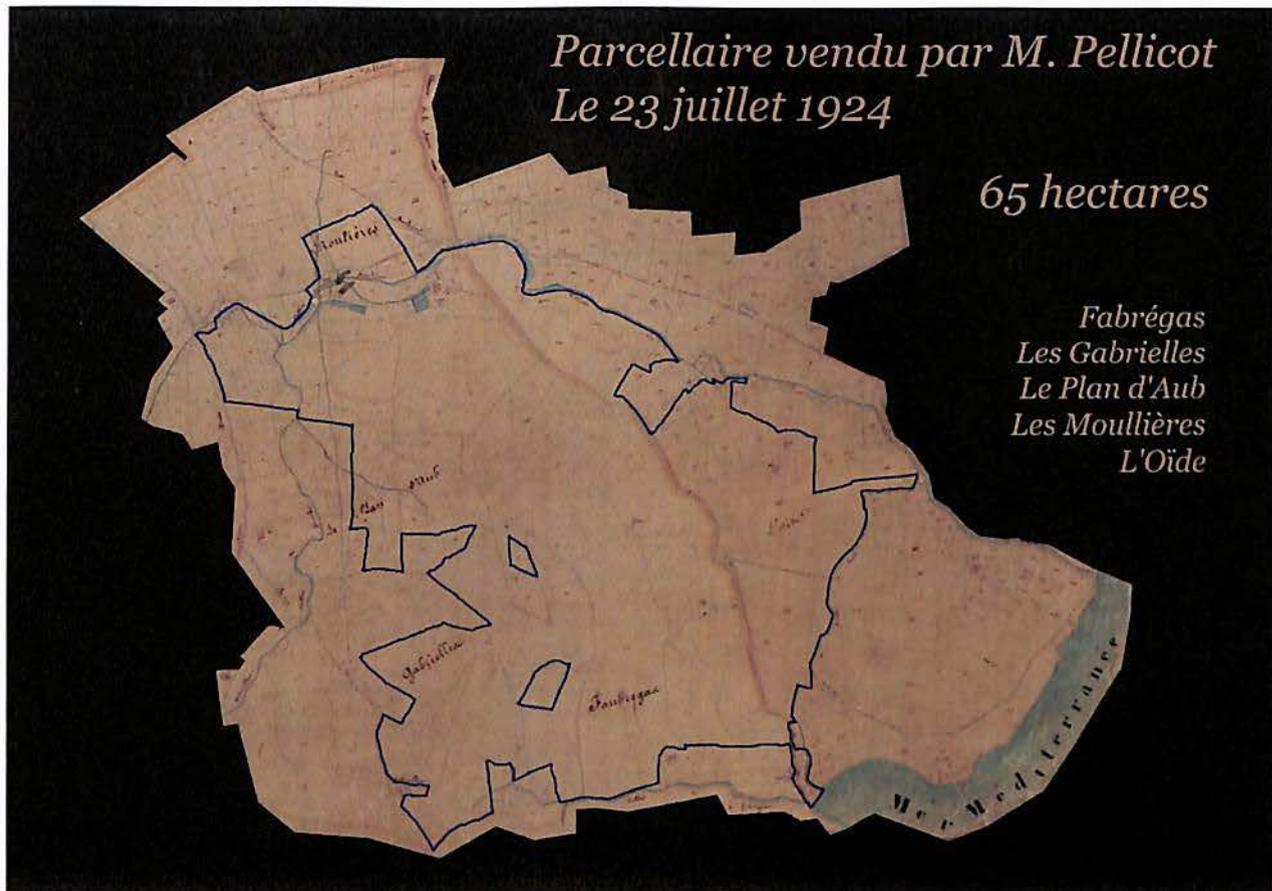
- M. Jaubert pourra réaliser un plan d'ensemble des chemins à établir à travers les propriétés appartenant à l'un comme à l'autre des échangistes.
- Sur un période de 2 ans, M. Jaubert pourra acheter les terres restantes à M. Pellicot au prix de 1,50 francs le m².
- Les eaux du canal existant, appartiendront pour moitié à Messieurs Pellicot et Jaubert.

Dès le partage fait M. Jaubert crée des voies et chemins et commence la vente de parcelles. Le quartier de Fabrégas s'urbanise.

*Parcelle vendue par M. Pellicot
Le 23 juillet 1924*

65 hectares

*Fabrégas
Les Gabrielles
Le Plan d'Aub
Les Moullières
L'Oïde*



26

Dans le même temps M. Jaubert vend à Berthe GAVOTY épouse Pellicot, la maison de maître et les terres qui l'entourent ainsi que le domaine rural des Moullières. Elle se rend seule propriétaire de 42 hectares.

Madame Pellicot décède sans laisser d'enfants en avril 1898.

M. Pellicot qui hérite des terres de son épouse va réaliser 25 acquisitions allant de toutes petites parcelles à des exploitations rurales.

Son désir est de regrouper ses terres en un seul tenant.

En juillet 1924, M. Pellicot vend le Domaine de Fabrégas à LA SOCIÉTÉ HOTELIÈRE ET IMMOBILIÈRE PARIS PROVENCE.

Cette société se crée pour l'achat du Domaine et acquière 65 hectares, sous la description suivante :

Sur cette propriété se trouve édiflée une grande maison de maître élevée en partie sur sous sol, d'un premier étage sur rez de chaussée avec mansarde, maison de ferme et diverses dépendances à usage agricole.

Le terrain est complanté en vignes, bois, arbres fruitiers, d'agrumes et cultures maraichères, primeurs et fleurs.

M. André PELLICOT au Domaine de Fabrégas



27

M. Pellicot est membre de l'académie du Var et l'auteur des ouvrages suivants :

- *Le Calendrier du cultivateur provençal*
- *Traité élémentaire d'agriculture pratique pour le Midi de la France*
- *Le Vigneron provençal*

Il est sûrement à l'origine des aménagements paysagers et du développement des cultures sur les terres limitrophes de la bâtisse ainsi que du perfectionnement des systèmes d'irrigation.

Son père qui fut conseiller lors du ravage des cépages par le phylloxera, avait réhabilité la culture des vignes en oullières.

Dans les conditions de la vente du Domaine entre M. Pellicot et la société Paris Provence, il est mentionné que M. Pellicot garde un mois encore la jouissance de la maison de maître et des jardins particuliers.

Par ailleurs la société laissera prendre directement au vendeur à son aise pendant trois ans, tous les greffons qu'il voudra dans sa vieille collection de vignes françaises et parmi les arbres fruitiers de la propriété ainsi que les plants d'artichauts...

**On découvre ici une véritable activité agricole
qui perdurera quelques années.**

Le Domaine Fin des années 60



28

La Société « Paris Provence » va morceller la périphérie du Domaine, elle le mettra en gestion sous bail agricole.

Pendant la seconde guerre mondiale la maison est réquisitionnée, les allemands en font une place forte avec les batteries militaires qui entourent le domaine. De nombreux trous de bombe l'attestent.

Un camping y sera établi dès les années 50, en parallèle les parcelles agricoles produiront jusqu'à la fin des années 70. Sur cette même période il existait encore la bergerie, elle abritait un troupeau de 300 moutons.

La Société « Paris Provence » sera revendue ; elle aura porté divers projets qui n'auront pas abouti. La Famille GAUDY, dernier résident privée du Domaine, l'avait acquis en 1960.

Le Conseil Général acquiert en 2002 les 43 hectares du Domaine, 22 hectares ayant été vendus auparavant, contribuant à la création de plusieurs lotissements, dont celui de « La Bergerie ».



29

Le témoignage de Christiane GAUDY m'a permis de contextualiser tous les souvenirs de mon enfance et de renouer avec l'image de Monsieur et Madame MAGNETTO les derniers métayers du Domaine.

Dans les dernières années, ils produisaient des artichauts, de la patate douce jusqu'à 13 tonnes l'an, des primeurs en vente directe mais surtout, ils cultivaient la violette.

Cette dernière était cueillie chaque jour, mise en bouquets, rangée dans des paniers d'osier que Mme Gaudy menait en gare d'Ollioules.

Là, par le train, la violette partait pour Paris avant d'être vendue à Londres sous le nom de « La Violette MAGNETTO ».

C'est à ces gens simples et courageux qui m'ont appris le respect des saisons que je dédie cette présentation.